

Image not found or type unknown



Service après vente téléphone portable

Par **fanny**, le **27/03/2009** à **17:06**

Bonjour,
J'ai fait appel au service après vente Orange pour un échange de portable couissant avec un mauvais fonctionnement au niveau du clavier.
Il me facture l'échange du portable car pour eux il y avait de la corrosion au niveau de la batterie. Ils m'ont prélevé 124 €. Ont ils le droit? Car je n'avais aucun problème de batterie.
Merci de votre réponse
Salutations
Fanny